

# Conseillère, conseiller en services adaptés, à la vie étudiante et clientèle internationale



---

**LIEU :** Collège Ellis, campus de Trois-Rivières  
**TYPE D'EMPLOI :** Temps complet, 5 jours

---

## Description

### DESCRIPTION DE LA FONCTION

Sous l'autorité de la direction adjointe des études, la conseillère ou de conseiller en services adaptés intervient auprès des étudiants qui vivent avec une limitation fonctionnelle, soit sensorielle, motrice, organique, neurologique, ou un trouble de santé mentale ou d'apprentissage, des étudiants internationaux ainsi qu'auprès des intervenants qui accompagnent ces étudiants.

Les emplois de conseillère ou de conseiller en services adaptés comportent des fonctions d'analyse, de soutien, d'animation et de conseil relatifs aux étudiantes et étudiants en situation de handicap. Elle ou il collabore à la planification, au développement, à l'implantation et à l'évaluation de l'organisation et de l'organisation et de l'offre de service à ces étudiantes et étudiants, en plus d'assurer des fonctions d'accueil, de référence et de soutien aux apprentissages.

Dans le cadre de la vie scolaire, l'emploi comporte plus spécifiquement des fonctions de planification, d'implantation, de développement, d'animation, de gestion et d'évaluation de programmes d'activités et d'événements relatifs à la vie scolaire en lien avec les orientations institutionnelles, le plan stratégique et le plan de réussite du Collège, notamment dans les secteurs de la vie socioculturelle, des sports et du plein air, de la vie économique et de la vie communautaire.

### Quelques attributions caractéristiques relatives aux services adaptés :

La conseillère ou le conseiller en services adaptés participe au dépistage des étudiantes ou étudiants vivant des difficultés. Elle ou il procède à l'évaluation des besoins et des forces des étudiantes ou étudiants qui demandent des services ou qui lui sont référés par les enseignantes ou enseignants ou autres intervenantes ou intervenants. Elle ou il recueille de l'information, les rencontre individuellement ou en groupe, utilise les outils appropriés et au besoin, les dirige vers d'autres ressources spécialisées du Collège.

Elle ou il assiste l'étudiante ou l'étudiant en situation de handicap dans le développement de son autonomie et favorise l'utilisation de ses ressources personnelles pour faire face à une situation problématique. Elle ou il établit des plans d'intervention, s'assure de leur mise en œuvre, y apporte les ajustements nécessaires et propose des recommandations ou des accommodements. Elle ou il veille à ce que l'environnement, les outils pédagogiques et technologiques soient adaptés et propose des stratégies afin de favoriser leur apprentissage, leur persévérance et leur réussite.

Elle ou il assiste, conseille les enseignants et les coordonnateurs dans leurs interventions pédagogiques et relationnelles auprès des étudiantes ou étudiants concernés, explique les mesures d'accommodement envisagées et convient de leur application.

Elle ou il participe à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire. Elle ou il constitue et tient à jour le dossier des étudiantes et étudiants en situation de handicap en ce qui concerne son secteur.

En collaboration avec les autres intervenantes ou intervenants concernés, elle ou il développe et anime des activités qui auront pour objectif de soutenir la réussite scolaire et qui favorisent le cheminement personnel et scolaire de l'étudiant ou de l'étudiante en situation de handicap, notamment :

- réaliser des activités de recherche et d'innovation, pour les classes, les ateliers, les laboratoires et les centres d'aide;
- offrir un encadrement dans le cadre de leur programme d'études ou de leur stage;
- développer des activités pédagogiques adaptées à leur situation ou qui répondent à certaines problématiques vécues par ces étudiants dans le cadre de leurs études;
- mettre sur pied des projets mobilisateurs qui peuvent avoir un impact significatif sur leur réussite scolaire;
- adapter des activités pédagogiques ou du matériel d'apprentissage en fonction de pratiques pédagogiques inclusives qui priorisent la diversité des approches pédagogiques, notamment la conception universelle de l'apprentissage.

Elle ou il planifie et organise des activités de sensibilisation et d'information de la communauté.

Au besoin, elle ou il réfère l'étudiante ou l'étudiant à d'autres professionnels ou organismes tels les centres de santé et de services sociaux et les organismes communautaires et s'assurer du suivi du dossier avec ceux-ci.

Elle ou il est la personne-ressource quant à la politique sur les violences à caractère sexuel du Collège Ellis. Elle ou il devra notamment :

- prendre les dévoilements et les plaintes;
- planifier et organiser des activités de sensibilisation et des formations;
- offrir du soutien aux victimes et aux présumés agresseurs dans le processus de dévoilement;
- référer aux organismes;
- s'assurer de la mise en place et du maintien de la politique.

### **Quelques attributions caractéristiques relatives à la vie étudiante:**

La conseillère ou le conseiller à la vie scolaire évalue, avec les étudiantes et les étudiants et autres personnes intervenantes du Collège Ellis, les besoins d'activités du milieu dans une perspective de développement intégral de l'étudiante ou de l'étudiant. Elle ou il établit des programmes d'activités en utilisant de façon optimale les ressources du Collège et du milieu.

- Met en place, avec les autres personnes intervenantes du Collège, un environnement susceptible de favoriser le développement intégral de l'étudiante ou de l'étudiant et assure auprès de celle-ci et de celui-ci, une fonction d'accueil, de conseil et de référence, notamment auprès des organismes extérieurs.
- Voit au fonctionnement et à la réalisation de différents programmes et activités pour les étudiantes et les étudiants de même que pour les clientèles spécifiques, notamment les groupes ethniques et les personnes handicapées.
- Assure l'encadrement et l'assistance nécessaire aux projets de vie scolaire tant au niveau des personnes-ressources que des étudiantes et étudiants.
- Contribue au choix des axes d'intervention et des priorités d'action ainsi qu'à l'évaluation périodique ou annuelle de l'atteinte des objectifs.
- Est appelé à gérer le budget alloué par le Collège à son ou ses secteurs d'activité et des événements préparés.

## **Exigences**

- Diplôme d'études collégiales en Techniques d'éducation spécialisée
- Expérience requise dans le domaine.
- Excellente maîtrise du français tant à l'oral qu'à l'écrit ;

- Bonne connaissance de la suite office ;
- Connaissance des plateformes Omnivox (un atout) ;
- Faire preuve de rigueur, de débrouillardise et de discrétion.

## **Conditions de travail**

- Poste temps complet syndiqué, entrée en fonction mois d'août 2024
- La semaine normale de travail représente 35 heures de travail par semaine.
- Salaire selon l'échelle salariale en vigueur.

**Ce poste vous intéresse, vous êtes invité à transmettre votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation, d'ici le 9 août à : [pdionne@ellis.qc.ca](mailto:pdionne@ellis.qc.ca)**